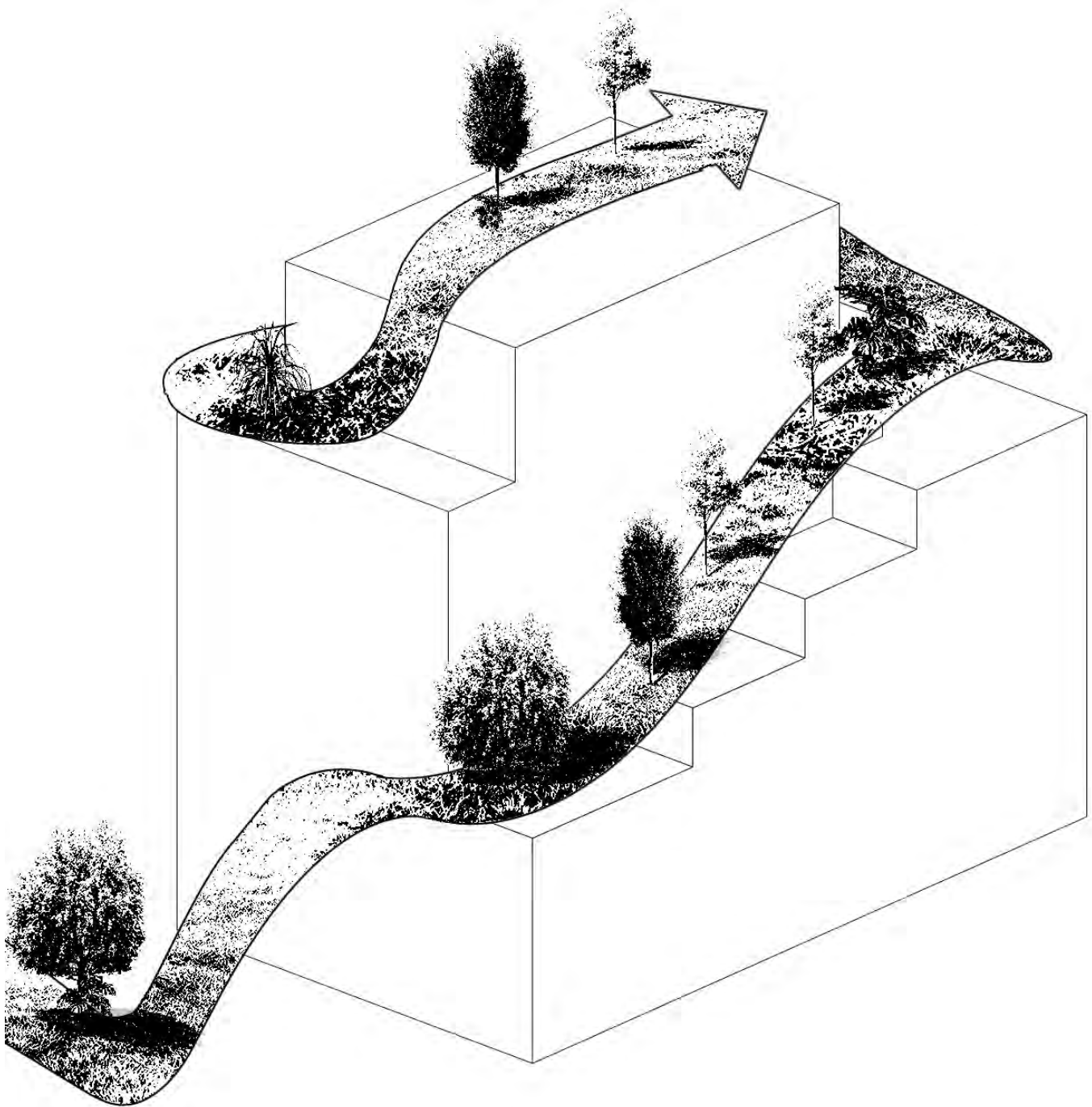


Dossier de presse

66 logements et crèche à Saint-Ouen

(2016)



TVK



66 logements et une crèche de 60 berceaux pour Nexity SEERI et Sequano Aménagement

Ce projet de logements développe une « architecture géographique » spécifique et innovante en lien avec le paysage ouvert de la Seine. Sa forme progressive permet la transition d'une épaisseur de 20 à 13 mètres en déployant des terrasses multiples, passant ainsi du bâtiment épais au bâtiment fin. Une crèche est implantée au rez-de-chaussée du volume central.

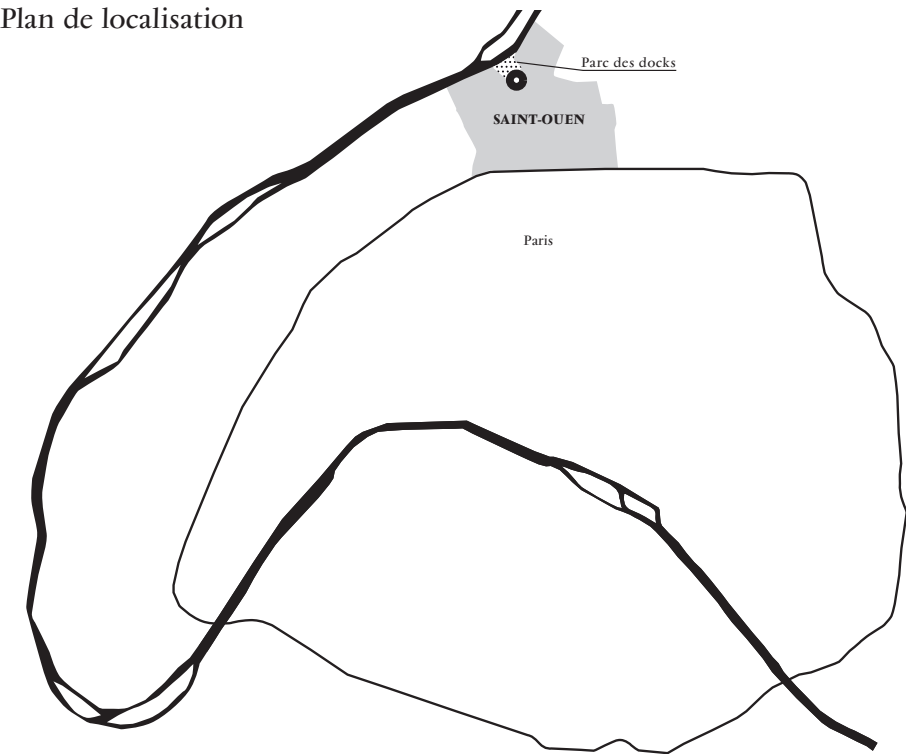
Terrasses-jardins et avancées des balcons en espaliers animent les façades. La singularité de l'architecture ne s'exprime pas seulement à l'extérieur ; elle est perceptible dans la recherche typologique : logements traversants ou à triple orientation. Ces logements disposent de celliers d'étage et de grands balcons dans les niveaux bas. Dans les niveaux hauts, les appartements sont prolongés par des espaces de vie ouverts sur le parc.

Dans la crèche, les unités de vie sont organisées en ruban autour d'un jardin central avec une relation visuelle forte. Un grand meuble en bois partitionne les espaces : il pose une limite entre les espaces vitrés des adultes et les espaces ouverts des enfants.

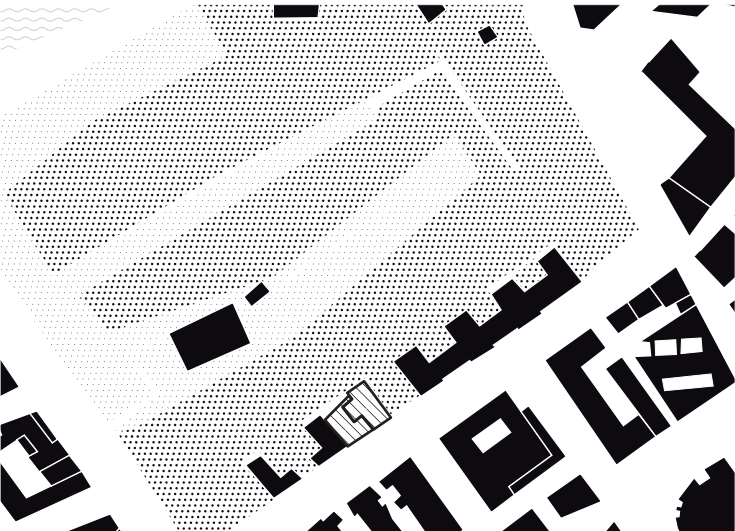
Pierre Alain Trévelo & Antoine Viger-Kohler



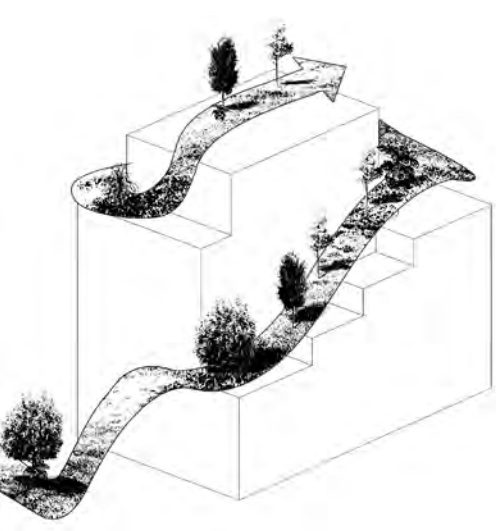
Plan de localisation



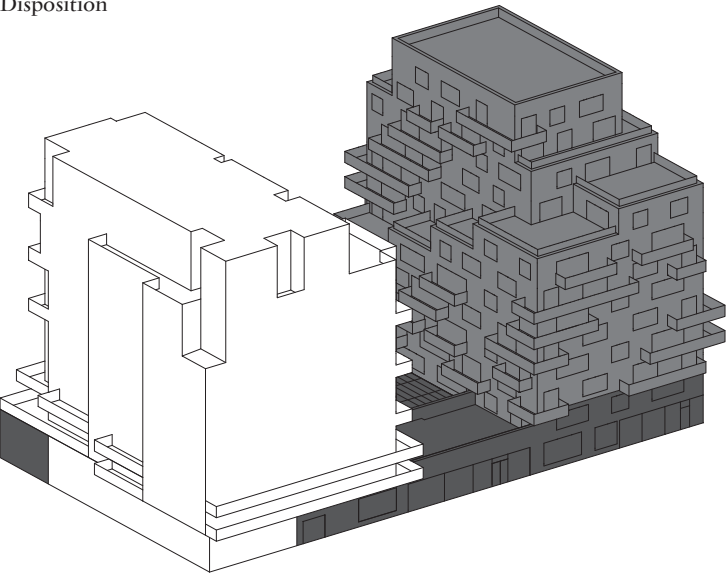
Plan masse (1/500e)



Principe général



Disposition







Une architecture géographique à Saint-Ouen

PROGRAMME
66 logements en accession
et crèche de 60 berceaux

CONTEXTE
ZAC des Docks,
Saint-Ouen (93)

SURFACE
6 450 m²

BUDGET
8,3 M€ HT

**PERFORMANCE
& CERTIFICATIONS**
BBC, H&E Profil A,
démarche HQE

MISSION
Conception PC
Conformité architecturale

CALENDRIER
Livré en 2015

**SITUATION
ET PROGRAMME**

Le projet se situe au 14/16 rue de la Clé des Champs, en bordure du parc des Berges à Saint-Ouen. Il s'inscrit dans l'éco-quartier des Docks, vaste projet de requalification des anciennes emprises industrielles Alstom alors implantées en rive de Seine, porté par SEQUANO Aménagement et conçu par l'agence Reichen&Robert.

Sur la parcelle, trois plots de logements de 11 étages se dressent en front de parc. Ils définissent deux grands vides interstitiels qui autorisent de profondes échappées visuelles en direction du parc depuis l'îlot situé en second rang, de l'autre côté de la rue de la Clé des Champs.

À l'issue d'une consultation lancée par la SEQUANO et NEXITY SEERI qui portait sur le macro-lot I1, TVK a été retenue pour la construction d'un des trois immeubles d'habitation de l'îlot, puis a été choisie pour aménager l'équipement de petite enfance qui était programmé en rez-de-chaussée. Notre projet se compose donc d'un programme résidentiel de 66 logements en accession, et d'une crèche de 60 berceaux située en rez-de-chaussée. Les deux immeubles situés à l'ouest de la parcelle sont réalisés

par l'atelier Castro Denissof. Ils accueillent des logements en accession et des logements sociaux. Notre immeuble, situé à l'est de la parcelle partage un socle commun avec l'immeuble central. Ce socle accueille la crèche.

LOGEMENTS

Architecture géographique
L'architecture du bâtiment découle du paysage d'exception dans lequel il s'inscrit. Aux abords de la Seine, au premier rang devant le parc, l'îlot jouit d'une situation étonnante au cœur d'un grand paysage extraordinaire. Nous avons eu l'occasion de concevoir une « architecture géographique », en résonance avec les courbes du fleuve et les mouvements du parc des Docks, sculptée à l'image des paysages façonnés par l'homme, une architecture solide qui célèbre avec force et expressivité le renouveau de ce spectaculaire paysage ouvert audonien.

Transition et ascension du parc
Le bâtiment se caractérise par sa silhouette singulière. Epais en partie basse, il s'affine progressivement par une succession de grandes terrasses qui se déploient du 5ème au 10ème étage selon un mouvement d'enroulement

« Nous avons alors l'occasion de concevoir une "architecture géographique", en résonance avec les courbes du fleuve et les mouvements du parc des Docks [...] »

et d'ascension, créant un paysage intérieur aux vues rayonnantes. De grands balcons s'enroulent et s'élèvent sur ses quatre façades : ils semblent proliférer suivant le même mouvement que les terrasses.

Sa forme à la fois très ancrée dans le sol et « non finie » vers le ciel, ainsi que sa matérialité minérale constituée de briques, renvoient à des édifices archétypiques « verticaux » tels que les ziggurats mésopotamiennes ou les gratte-ciels manhattaniens qui s'élèvent en se « dégradant » et expriment la hauteur dans une transition progressive entre sol et ciel.

Sa forme archétypique, la disposition des balcons et la situation extraordinaire dans laquelle il se trouve en font un « bâtiment paysage » : le parc semble pouvoir se déployer de terrasse en terrasse et de balcon en balcon jusqu'aux toitures. Il est à la fois un immeuble d'habitation et une topographie, il est à la fois une architecture et un paysage : par sa présence, il manifeste une transition entre le parc et la ville.

Cette composition ascensionnelle est renforcée par le rythme des grands ensembles de fenêtres disposées en quinconce et le

calepinage du matériau de façade dont les teintes accompagnent le mouvement d'enroulement de l'ensemble.

Richesse typologique

La morphologie du bâtiment et la configuration des prolongements extérieurs ont permis de développer des typologies de logements variées et qualitatives.

Le travail typologique a été mené autant dans une recherche d'enrichissement de typologies courantes que dans la création de logements singuliers. Certains logements se répètent dans les étages mais se distinguent les uns des autres par la configuration de leurs balcons et de leurs fenêtres. D'autres logements sont générés par la forme « terrassée » du bâtiment et présentent une organisation intérieure et extérieure réellement unique.

Allant du T1 au T5, dont plusieurs duplex, les logements sont majoritairement à double ou triple orientations. Certains bénéficient de très grandes terrasses ouvertes sur le parc et presque tous jouissent de grands balcons d'1,50m de profondeur qui mettent en relation plusieurs pièces par l'extérieur. Les séjours

sont souvent situés dans les angles, et bénéficient presque systématiquement d'un voire de deux accès directs aux espaces extérieurs.

Les dégagements sont généreux et intègrent de grands placards. Beaucoup intègrent en plus une alcôve équipée de connexion Internet, elles peuvent ainsi accueillir un bureau.

Un hall dans le parc

Le hall d'entrée de l'immeuble a fait l'objet d'une attention particulière. Très généreux, il semble avoir été creusé dans la masse bâtie pour atteindre le noyau de distribution situé au cœur du bâtiment. Il se compose d'une longue galerie vitrée qui s'élargit progressivement jusqu'à atteindre l'espace d'attente devant les ascenseurs. Les parois intérieures y sont dessinées suivant une succession de pans coupés qui unifient l'ensemble et orientent le plan vers le parc. En effet, par contraste, l'aspect très lisse du vitrage côté parc donne une dimension picturale au paysage arboré, l'habitant a alors la sensation de parcourir une photographie panoramique à la fois familière et chaque jour différente.



De grands rangements en plus, sur les paliers

Dans les 6 premiers niveaux, aux étages où le bâtiment est le plus épais, les paliers donnent accès à des celliers, espaces de rangements privatifs complémentaires, unités satellites aux logements que les résidents peuvent acheter, louer ou se prêter. Le bâtiment ne possédant pas de niveau d'infrastructure, ce dispositif se substitue à d'éventuelles caves tout en étant beaucoup plus qualitatif, puisqu'infiniment plus proche des logements.

Rationalité constructive

La répartition des logements et la configuration du noyau de distribution au centre du bâtiment autorisent une certaine rationalité constructive. La structure de voiles de béton armé est simple et rectiligne. Le rythme des gradins successifs correspond aux files des voiles séparatifs entre logements, ce qui permet de s'affranchir des reprises structurelles dans les étages.

La ventilation mécanique contrôlée est inversée, et ne débouche qu'en un point en toiture pour dégager les terrasses de tout édifice technique.

La richesse des façades repose seulement sur quelques détails: l'ensemble menuisé intégrant les fenêtres sur allège, l'ensemble menuisé intégrant les portes fenêtres (sur balcon / sur terrasse), le garde-corps du balcon, le garde-corps de la terrasse, l'acrotère. Un travail assez précis a été mené sur ces détails pour exprimer une certaine «vérité constructive» dans la mise en œuvre de la brique en parement: une tôle d'aluminium thermo-laquée habille l'ensemble du tableau mais les jouées latérales, moins larges, laissent apparaître l'épaisseur des rangées de briques.

Multiplécité et générosité des prolongements extérieurs

La volonté de concevoir une «architecture géographique» a permis de dégager des prolongements

extérieurs nombreux et généreux. Certains logements disposent ainsi de grandes terrasses privatives en gradins, et la majorité bénéficie de grands balcons.

La disposition des balcons diffère à chaque niveau, ce qui produit plusieurs effets: ils accompagnent le mouvement ascendant de la composition d'ensemble et permettent à chaque logement de se distinguer des autres par son rapport à l'extérieur, certaines parties des balcons sont protégées et d'autres sont dégagées.

Ouvertures

Les ouvertures sont généreuses. La hauteur des allèges est située à 50cm ce qui permet d'avoir un grand confort visuel depuis l'intérieur des logements.

En façade, les fenêtres ou portes fenêtres des différentes pièces sont regroupées de manière à constituer de grands ensembles menuisés aux proportions horizontales. Ces derniers sont disposés selon de grandes diagonales qui accompagnent le mouvement ascensionnel et d'enroulement de la composition générale.

Les profils et les meneaux, de même que les tableaux et les bavettes sont de couleur sombre (gris anthracite) et se confondent avec le vitrage lorsque les fenêtres sont fermées. Ce choix chromatique permet d'avoir un certain degré d'abstraction: on lit simplement de grands percements dans la masse claire du bâtiment.

La brique

La brique, matériau très ancien et universel, s'emploie aujourd'hui dans des architectures novatrices et très performantes du point de vue environnemental. Outre ses exceptionnelles qualités de résistance et de durabilité, elle offre un langage variable à l'infini, dont les teintes, les formes, les aspects et finitions ainsi que les modes de pose sont autant de multiplicateurs possibles.

L'utilisation de la brique dans notre projet permet d'être dans un registre de teinte de masse

plutôt que de surface. C'est le matériau «terre cuite» qui teinte le bâtiment: cela renvoie à l'idée d'un bâtiment tellurique ancré dans le sol, ancré dans le parc, qui marque sa présence par sa forme mais avant tout par sa matérialité.

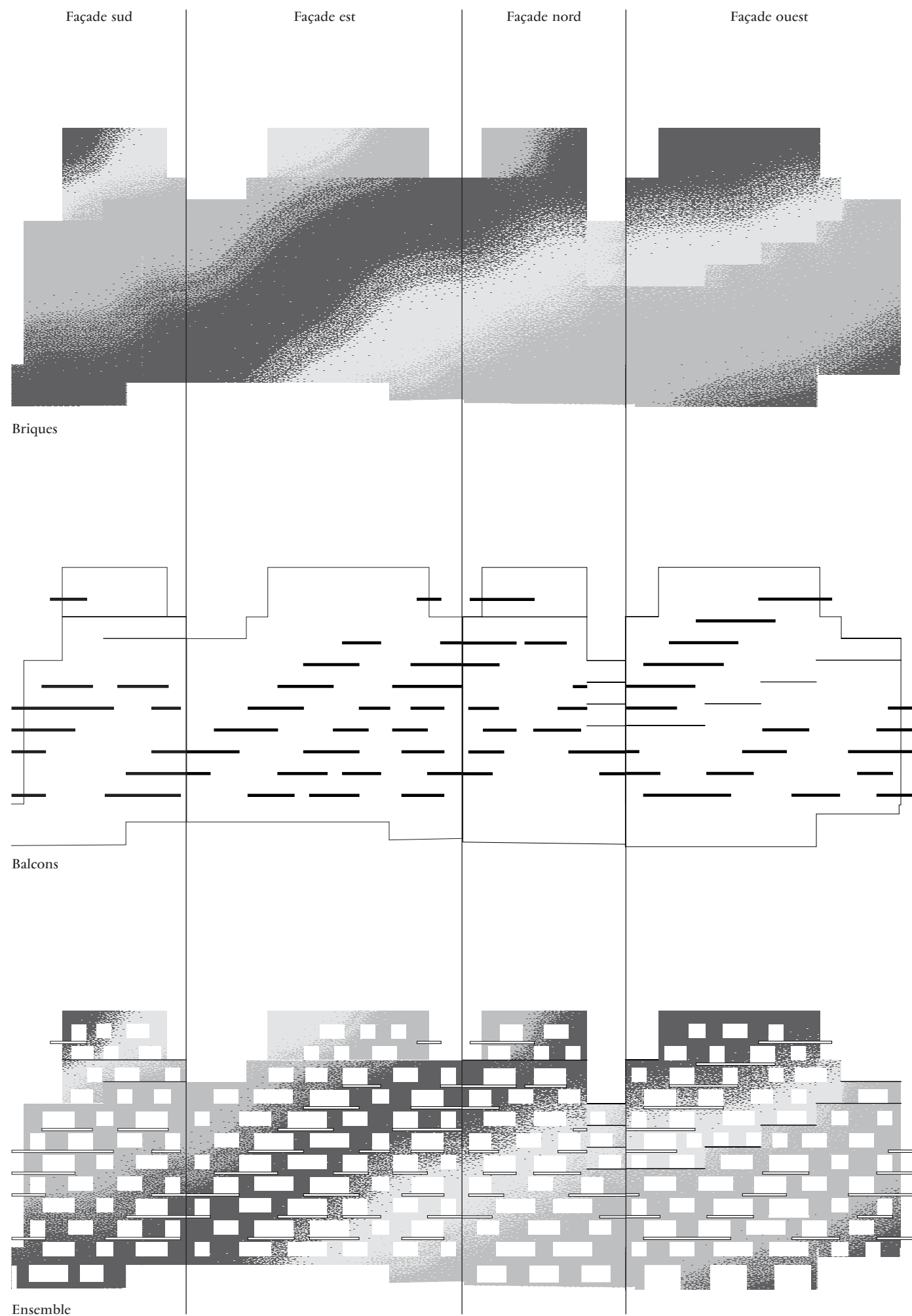
Pour donner au bâtiment un caractère intemporel, nous avons développé une gamme de trois briques dites «vieillies»: choisies selon leur teinte de cœur, elles sont tambourinées puis aspergées d'un lait de ciment dont la recette est secrète.

Trois nuances ont été choisies: sable ton pierre / sable rosé / sable blanc. Elles font écho aux teintes présentes dans le parc: stabilisé, bétons gris clairs, pierre calcaire du château, et renvoient par ailleurs aux teintes de certains bâtiments en briques de la première couronne autour de Paris. La teinte sable du joint est déterminante: elle unifie et adoucit les trois nuances et contribue à conférer au bâtiment à la fois une certaine chaleur et une certaine clarté.

Une attention particulière a été apportée au calepinage. Il définit la position de chaque brique selon sa teinte, de manière à exprimer de larges veines ascensionnelles s'enroulant tout autour du bâtiment. Ces jeux de teintes renvoient à l'image des coupes géologiques où l'on discerne de grandes veines minérales superposées. Un carnet de repérage des briques très précis a été édité permettant à l'entreprise de respecter scrupuleusement le dessin défini.



« Il est à la fois un immeuble d'habitation et une topographie, il est à la fois une architecture et un paysage: par sa présence, il installe une transition entre le parc et la ville. »



Simplicité et sophistication du dessin des serrureries
 Les garde-corps des balcons, des terrasses et des fenêtres ont un dessin très simple et assez classique. Ils sont constitués de barreaudages de tubes de section rectangulaire serrés qui confèrent aux espaces qu'ils protègent une certaine intimité. Leurs modes de pose sont toutefois assez sophistiqués dans la mesure où ils intègrent avec subtilité des contraintes triviales telles que le cheminement de l'eau ou encore l'appui précaire.

Dans le cas des balcons, un détail astucieux permet de cacher les nez de dalles et les dalles sur plots. Un profil en L inversé fixé à l'anglaise supporte le barreaudage. Les fixations ponctuelles intègrent des entretoises soudées qui dégagent un interstice entre le nez de dalle et le profil. Ce détail permet à l'eau des balcons de s'écouler simplement, sans que les classiques moustaches filantes ne soient visibles. L'ombre portée du profil en nez de dalle souligne le caractère horizontal des grands balcons.

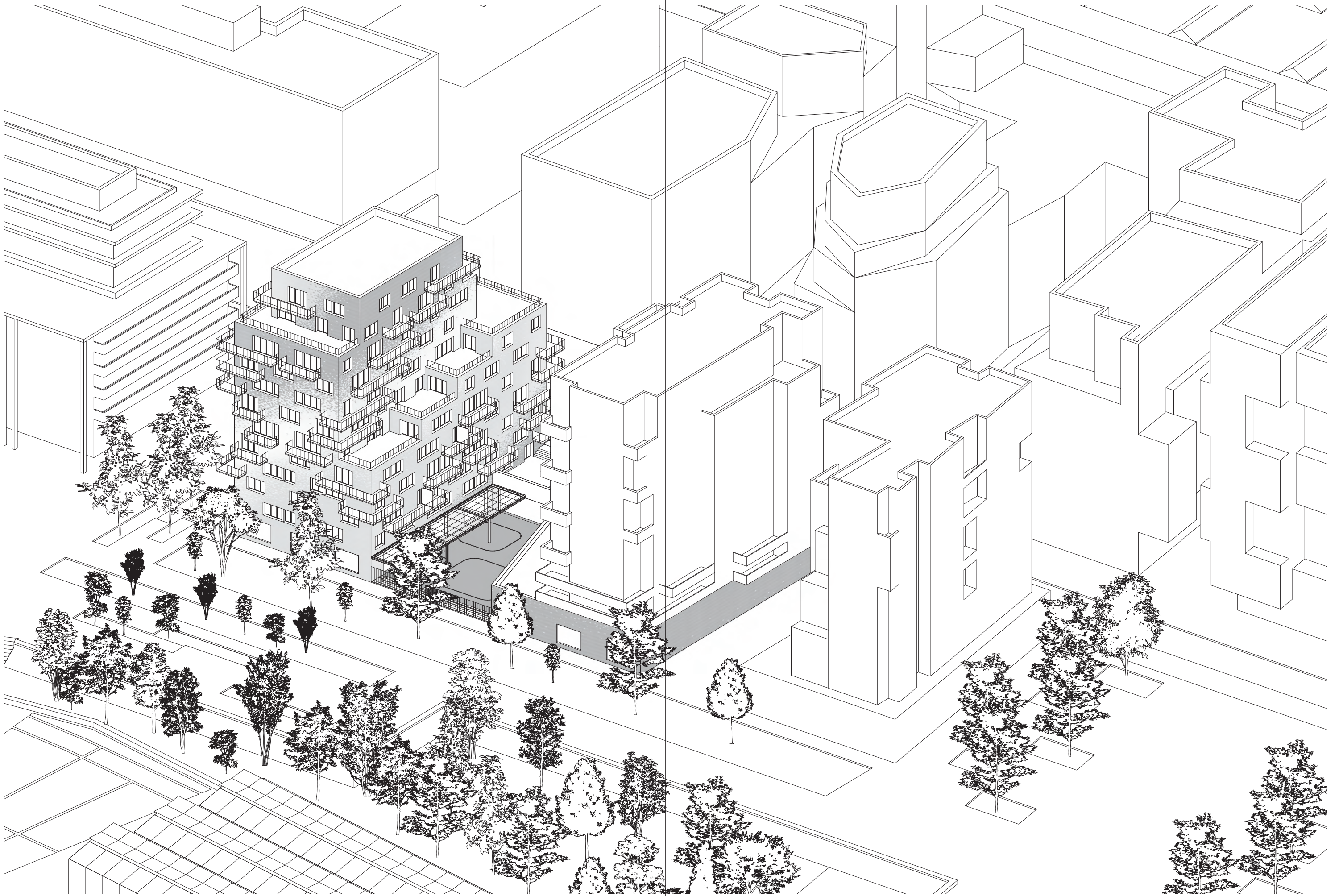
Dans le cas des terrasses, un profil en L fixé à l'anglaise sur l'allège supporte le barreaudage.

Les vis de fixation sont dissimulés entre les barreaux et le profil en L est associé à la couvertine qui recouvre le relevé de l'acrotère. Ce mode de pose permet de faire régner la hauteur des acrotères de terrasses et celle des allèges des fenêtres, sans poser le problème de l'appui précaire qu'impliquent les surépaisseurs de l'isolant et des dalles sur plots. Ce détail, assez épuré par le niveau abstraction qu'il apporte, permet de fondre le dessin de la terrasse et du garde-corps avec le paysage environnant.

La teinte gris chaud des garde-corps des balcons et des terrasses est associée aux teintes sable des briques de manière à ce que tous ces éléments « saillants » se fondent et participent du même mouvement ascensionnel.

Dans le cas des fenêtres, la largeur des garde-corps correspond à celle des grands ensembles menuisés. Ils adoptent la même couleur gris anthracite que ceux-ci de manière à les lire comme de grands percements dans les façades claires.

« C'est le matériau "terre cuite" qui teinte le bâtiment. »





LA CRECHE

Une relation privilégiée avec le parc des Berges

La crèche est implantée au rez-de-chaussée dans un socle surmonté de deux bâtiments d'habitation : notre bâtiment à l'est et le bâtiment de l'agence Castro-Denissof au milieu de la parcelle.

Ce socle est aligné le long de la rue Clé des Champs au sud, mais se creuse profondément au nord, créant une figure en U autour d'une grande cour trapézoïdale tournée vers le parc des Berges.

L'entrée est située dans l'axe de cette cour sur la rue Clé des Champs, s'installant à l'endroit où le socle est le plus étroit afin de créer une échappée visuelle vers le parc depuis la rue à travers l'équipement. Un accès direct au parc est ménagé depuis la cour via un portillon intégré à la grille de clôture entre la crèche et le parc.

Au cœur du projet, une grande cour plantée

Dans ce projet, une attention particulière a été portée sur l'idée de faire « entrer » le parc dans les lieux de vie des enfants.

La figure en U tournée vers le parc, a permis de déployer l'intégralité des espaces pratiqués par les enfants tout autour de la cour plantée qui constitue un prolongement du parc des Berges à l'intérieur de l'îlot.

Ainsi, successivement, l'unité de vie des moyens, l'unité de vie des bébés, l'entrée, l'atrium, l'espace jeux d'eaux et l'unité de vie des grands se déploient autour de la cour. Ces espaces bénéficient de grandes baies vitrées qui favorisent un bon éclairage naturel et installent des relations visuelles multiples entre les différents lieux occupés par les enfants.

Lisibilité et simplicité de fonctionnement

La logique fonctionnelle est axiale car le plan se constitue de deux ailes distribuées par une entrée médiane, mais elle est également concentrique car la cour reste au cœur du projet, et les espaces de vie y convergent.

Les différents éléments du programme sont organisés selon leur destination, de manière à rendre extrêmement lisibles et aisées la distribution et les pratiques que suscitent le fonctionnement d'un tel équipement. Ils sont tous distribués par une même grande circulation en U unitaire.

La séquence d'entrée

Située dans l'axe de la cour, elle distribue les deux ailes dissymétriques est et ouest. Elle accueille un espace de convivialité équipé de fauteuils, et qui constitue un lieu de rencontre pour les parents, une interface avec la ville. Le local à poussettes est accessible dès l'entrée, une fois le sas passé, au bout d'une rampe qui longe l'espace de convivialité.

L'administration

Les bureaux sont regroupés près de l'entrée dans l'aile est. Ils bénéficient de fenêtres orientées au sud. Le bureau du secrétariat a une relation directe avec le sas d'entrée via une banque d'accueil.

Les espaces de « service »

Les locaux de services se déploient dans l'aile ouest de la crèche. Accessibles par trois différents dégagements depuis la grande circulation, ils sont regroupés par fonctions :

- L'office, la buanderie / laverie, les locaux techniques et le local à ordures ménagère
- Les vestiaires pour le personnel
- Les espaces de stockage

Les livraisons ont lieu dans le local réception qui possède un accès à la rue à niveau avec le trottoir.

Le local de repos pour le personnel est accessible depuis la grande circulation bénéficie d'une grande fenêtre au orientée sud sur la rue.

Les espaces partagés de jeux intérieurs : atrium et jeux d'eau

L'atrium et les jeux d'eau constituent volontairement un même espace ouvert. La limite entre les deux est simplement matérialisée par un meuble de rangement. Ils sont en relation directe avec la partie de la cour protégée par un préau où seront situés les jeux extérieurs, prolongement avec l'environnement de la cour.

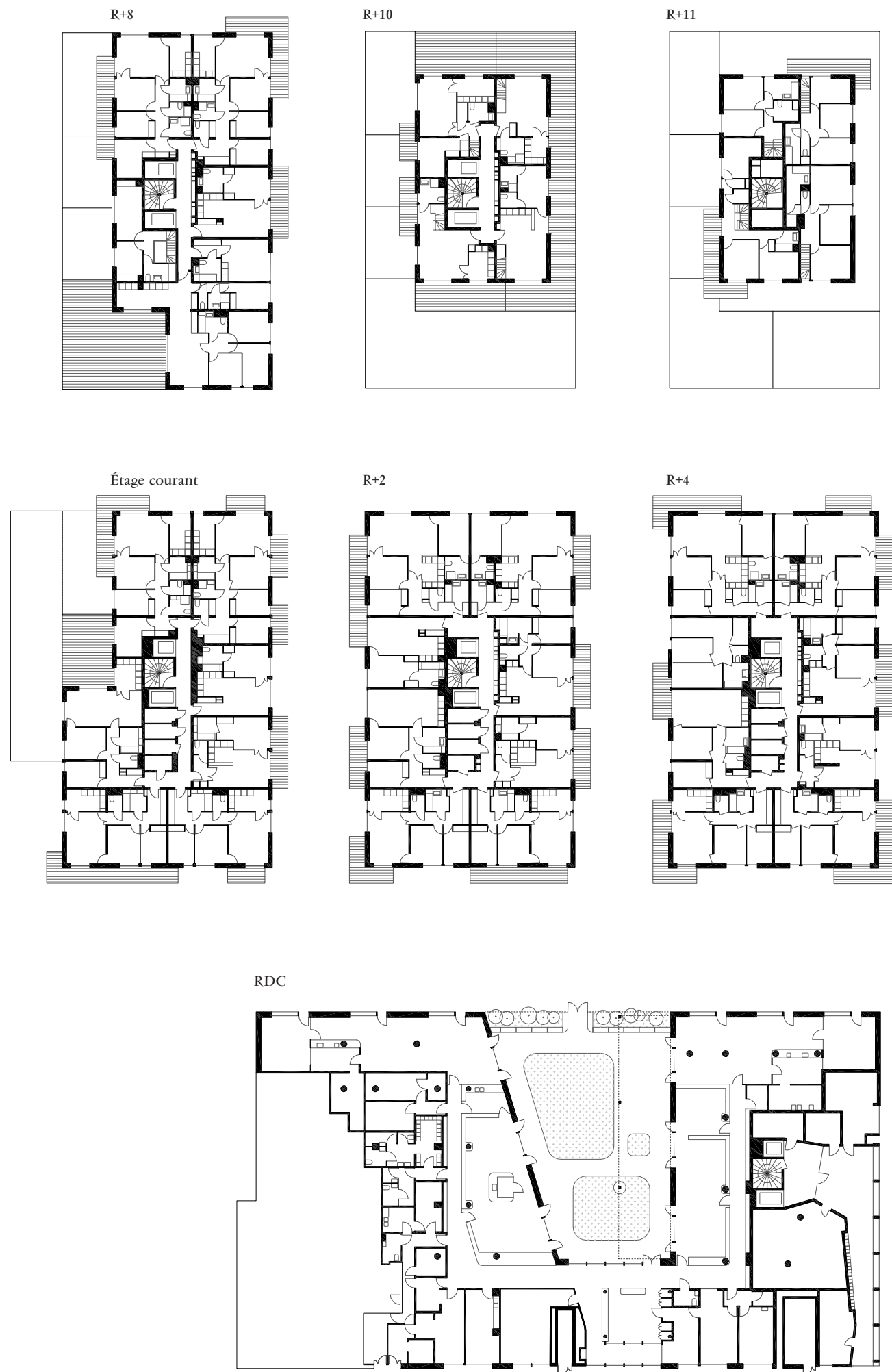
L'unité de vie des bébés

L'unité de vie des bébés est située au plus proche de l'entrée et du local à poussettes. En effet, les enfants concernés ont moins d'un an et ne marchent pas encore, et cette proximité évite aux parents une trop grande distance à parcourir.

L'unité pour les bébés est constituée d'un seul espace dans lequel le lieu de sommeil est informel car les bébés n'ont pas besoin d'être isolés pour dormir, et le poste change est un meuble central.







L'unité de vie des moyens

L'unité de vie des moyens est située à l'extrémité de l'aile ouest de la crèche. Elle est constituée d'une zone d'éveil, d'une zone de change délimitée par un meuble, d'une pièce de stockage des jeux et d'une salle de sommeil. La zone de vie dispose d'une grande baie sur la cour ainsi que de deux fenêtres sur le parc. La salle de sommeil située à l'extrémité ouest reste au calme par rapport à l'activité de la cour, elle bénéficie d'une grande fenêtre sur le parc.

L'unité de vie des grands

L'unité de vie des grands, située dans l'aile ouest fonctionne en miroir semblablement à l'unité des moyens. Elle jouit cependant d'une grande proximité avec les jeux d'eau et l'atrium et bénéficie d'un accès direct au préau, car les enfants âgés de deux à trois ans sont les plus susceptibles d'utiliser fréquemment ces espaces de jeux.

La cour

La cour constitue le cœur de toute la crèche. Elle bénéficie d'un préau en ossature métallique surmontée de verre protégeant des intempéries et des chutes d'objets.

Elle est clôturée au nord en limite avec le parc. Cette clôture se compose d'une grille scellée aux jardinières en béton, comportant une bande de plantation d'arbustes qui filtrent les vues, et une platebande qui accueille les ateliers d'éveil au jardinage et autres mini potagers. Un portillon d'accès au parc est intégré à la grille.

Le mobilier fixe comme vecteur d'unité et support d'usages déclinés

Le thème du mobilier fixe constitue, comme la cour, un élément qui caractérise fortement le projet.

Un grand meuble fixe en bois se déploie dans chaque aile de la crèche, le long de la grande circulation en U. D'une hauteur constante de 90cm, le dispositif permet de définir le niveau de référence et l'environnement des enfants tout en laissant la plus grande visibilité pour les adultes. Structuré sur un pas de 40 cm, il constitue un support tantôt équipé de portes, d'étagères, de postes de change... Il alterne casiers pour les enfants côté circulation, et rangements côté espace de vie le long des circulations latérales.

S'il est laissé libre de cloisonnement autour de l'atrium et des jeux d'eau qui restent volontairement ouverts, il est surmonté de parois de verre qui ferment les unités de vie créant l'intimité nécessaire. Ce dispositif, permet en outre de faire entrer la lumière naturelle dans les circulations, et maximise les vues lointaines, les profondeurs de champ et les possibilités de surveillance.

Les casiers destinés aux bébés sont situés au plus proche de l'entrée, et sont surmontés d'un large plateau qui fait éventuellement office de poste de change. Les casiers des moyens et des grands sont disposés dans leur aile respective le long des circulations latérales, ils précèdent l'accès aux unités lors de la séquence d'entrée. En face de ces casiers, logés dans des alcôves, de grands bancs per-

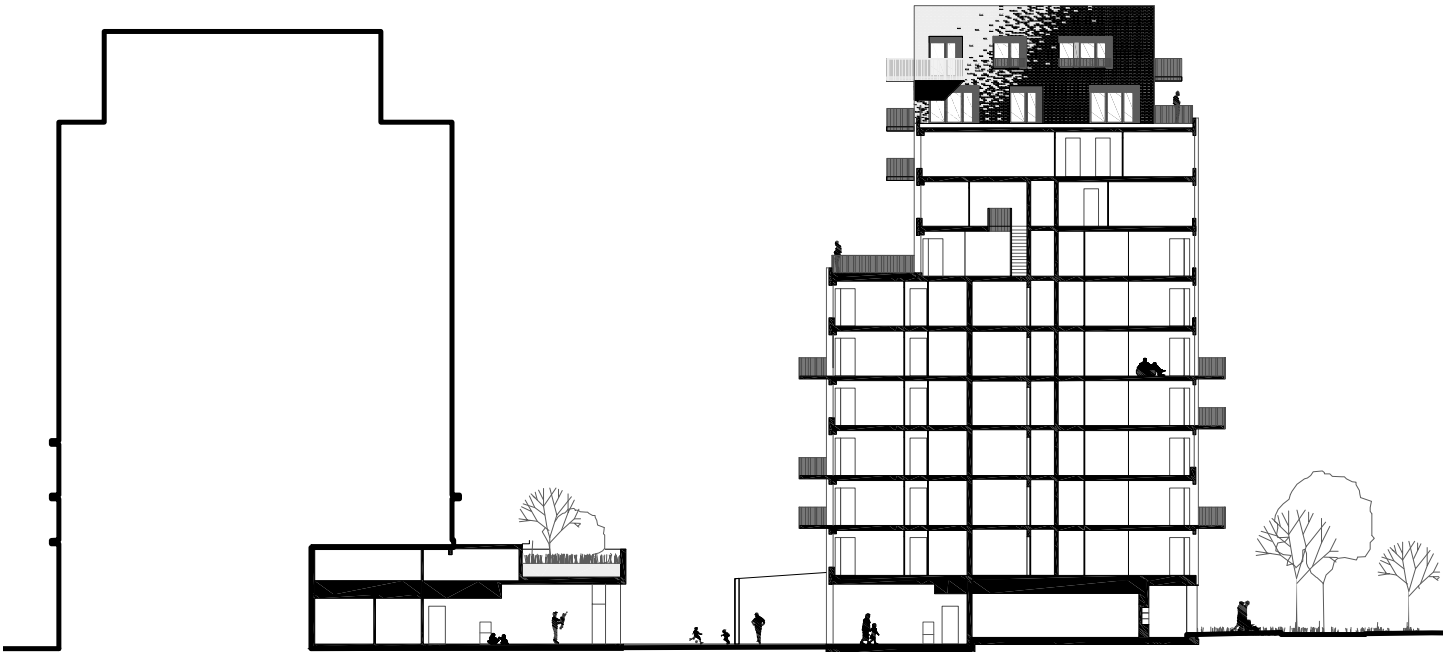
mettent aux parents et aux enfants de s'asseoir lors de l'habillage ou du déshabillage.

Une ambiance douce et chaude, faire entrer le parc à l'intérieur

L'utilisation de la brique sur l'ensemble de l'îlot, en masses ou par touches, et dont les teintes s'inspirent des teintes du parc donne une tonalité chaude à la cour. L'ensemble du socle est revêtu, comme l'ensemble de notre bâtiment, de briques pleines aux teintes sable rosé, ocre et blanc. Le sol de la cour, constitué de terraway dont la teinte s'approche de la teinte de la brique rosée.

Les matériaux à l'intérieur de la crèche, en résonance avec les teintes du socle et des bâtiments qui le surmontent contribuent à donner une ambiance chaleureuse aux lieux de vie.

Si certaines crèche jouent sur des couleurs tranchées et vives, nous concevons une crèche comme un lieu tempéré dans lequel peut éventuellement s'installer de l'intensité et de la couleur, mais manifesté par les jeux et objets mobiles. Ainsi, nous privilégions une harmonie de matériaux et des teintes sobres, en accord avec l'ambiance du parc et des briques, des matériaux bruts et le blanc.







TVK

Créée à Paris en 2003 par Pierre Alain Trévelo et Antoine Viger-Kohler, TVK est une agence d'architecture et d'urbanisme qui regroupe une quarantaine de collaborateurs. TVK a rapidement acquis une reconnaissance nationale notamment à travers le Palmarès des Jeunes Urbanistes en 2005 et les Nouveaux Albums des Jeunes Architectes en 2006, puis internationale avec le réaménagement de la Place de la République à Paris en 2013, le Parkway de Brussels en Belgique avec la requalification de l'E40 ou le réaménagement de la Place de la Gare à Lausanne en Suisse. TVK est actuellement membre du Conseil Scientifique de l'Atelier International du Grand Paris.

Formés à Paris et Harvard, Pierre Alain Trévelo et Antoine Viger-Kohler poursuivent ensemble une œuvre théorique et construite au travers de projets, de recherches et de textes. L'agence regroupe les deux membres fondateurs du groupe TOMATO architectes qui a produit l'ouvrage Paris, La Ville du Périphérique (éditions du Moniteur, 2003). Depuis, TVK a poursuivi cette activité éditoriale, notamment avec la publication du livre No limit, Étude prospective de l'insertion urbaine du périphérique de Paris (éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008) et autour de projets éditoriaux autoédités comme l'ouvrage Système Ouvert, les nouveaux mondes du Grand Paris pour l'Atelier International du Grand Paris ou la collection monographique TAKE.

www.tvk.fr

POUR OBTENIR
DES PHOTOGRAPHIES HD
presse@tvk.fr

Actualités

Avril 2016

Marseille. Notre équipe est lauréate de la consultation d'urbanisme lancée par la ville de Marseille pour le projet des « Quartiers libres - Saint-Charles / Belle de Mai », reconversion des abords de la gare Saint-Charles et des casernes de la Belle de Mai en association avec Güller-Güller.

Avril 2016

MoMA. Le MoMA de New-York vient d'acquérir l'ensemble des films d'Ila Bêka et Louise Le-moine dans sa collection, dont le film 24 heures sur place réalisé sur la Place de la République à Paris.

Février 2016

Réinventer Paris. TVK est lauréat avec Linkcity de la consultation Réinventer Paris sur le site du Triangle Éole-Évangile dans le 19^e arrondissement.

Début 2016

ZAC Clichy-Batignolles. Début du chantier du projet mené par TVK avec Tolila+Gilliland: cinéma multiplexe, 350 logements, centre d'animation, salle de concert et commerces. Livraison 2018

Automne 2015

Livraison Saint-Ouen. Livraison de 66 logements et d'une crèche de 60 berceaux à sur la ZAC des Docks de Saint-Ouen pour Nexity et Sequano.

Octobre 2015 / Janvier 2016

Plateforme de la création architecturale. La Cité de l'Architecture et du Patrimoine invite TVK avec l'agence néerlandaise RAAAF à inaugurer la Plateforme de la Création Architecturale en assurant le commissariat d'un nouveau programme dans le Pavillon d'About transformé. Vernissage 22 octobre

TVK

75 boulevard Macdonald, 75019 Paris, France
+33 (0)1 47 00 04 62, agence@tvk.fr, www.tvk.fr